

La Commission particulière du débat public **Prolongement de l'A12**

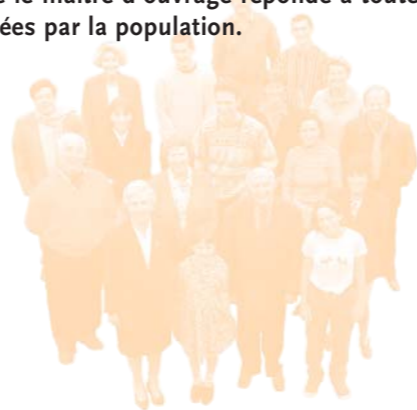
Le débat public est organisé et animé par une commission indépendante : la CPDP – Prolongement de l'A12.

Celle-ci est présidée par **M. Gilbert CARRÈRE** – *Préfet de région honoraire, ancien Conseiller Maître à la Cour des comptes*, et associe **M. Francis BEAUCIRE** – *Agrégé de géographie, Professeur des Universités*, **M. Pierre-Gérard MERLETTE** – *Ingénieur civil des Mines / Administrateur civil honoraire*, **Mme Elizabeth PELEKHINE** – *Ingénieure générale honoraire du Génie rural, des eaux et des forêts*, et **Mme Alexandra MOREAU** – *secrétaire générale*.

La Commission particulière est chargée de veiller au respect de la participation du public durant le débat mais en aucun cas ne se prononce sur le fond du dossier.

Pour cela, la CPDP :

- diffuse une information complète, transparente et objective,
- met en place des moyens d'expression accessibles à tous (réunions publiques, Internet, téléphone, rendez-vous...),
- veille à ce que le maître d'ouvrage réponde à toutes les questions posées par la population.



Comment s'informer et participer au débat public?

Vous souhaitez faire connaître votre opinion sur ce projet ? Informez-vous et réagissez.

- Lisez le **dossier de présentation** ou sa **synthèse**.
- Rédigez ou lisez des contributions formalisées dans les **Cahiers d'acteurs**.
- Lisez le **Journal du débat**.
- Participez aux **réunions organisées** par la CPDP.
- Venez voir l'**exposition permanente** dans les locaux de la CPDP, sur rendez-vous, consultez l'ensemble de la documentation du débat public et témoignez dans le registre d'expression.
- Posez vos questions en renvoyant le coupon T ou en appelant la CPDP au 01 39 30 46 46.
- Consultez le **site Internet** de la CPDP : www.debatpublic-a12.org, et réagissez.

Envoyez votre contribution soit par Internet, soit en écrivant à la CPDP.

Pour plus de renseignements :

CPDP Prolongement de l'A12
41, boulevard Vauban
78280 Guyancourt
Tél : 01 39 30 46 46 - Fax : 01 30 57 10 93
Courriel : contact@debatpublic-a12.org
Horaires d'ouverture sur rendez-vous :
du lundi au vendredi : 9h00 / 12h00 - 14h00 / 16h30



ETAT d'esprit - www.etat-desprit.fr

cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A12
www.debatpublic-a12.org

Le débat public **et vous**

LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'A12



cndp
Commission particulière
du débat public
Prolongement de l'A12
www.debatpublic-a12.org

CPDP - PROLONGEMENT DE L'A12
AUTORISATION XXXX
78XXX GUYANCOURT CEDEX

20g
Valable du 01/03/06
au 31/08/06

LETTRE



Un débat au service de tous les publics

Le débat public qui s'engage sur le projet de prolongement de l'A12 doit permettre à chacun de se faire une opinion sur cet aménagement et de l'exprimer.

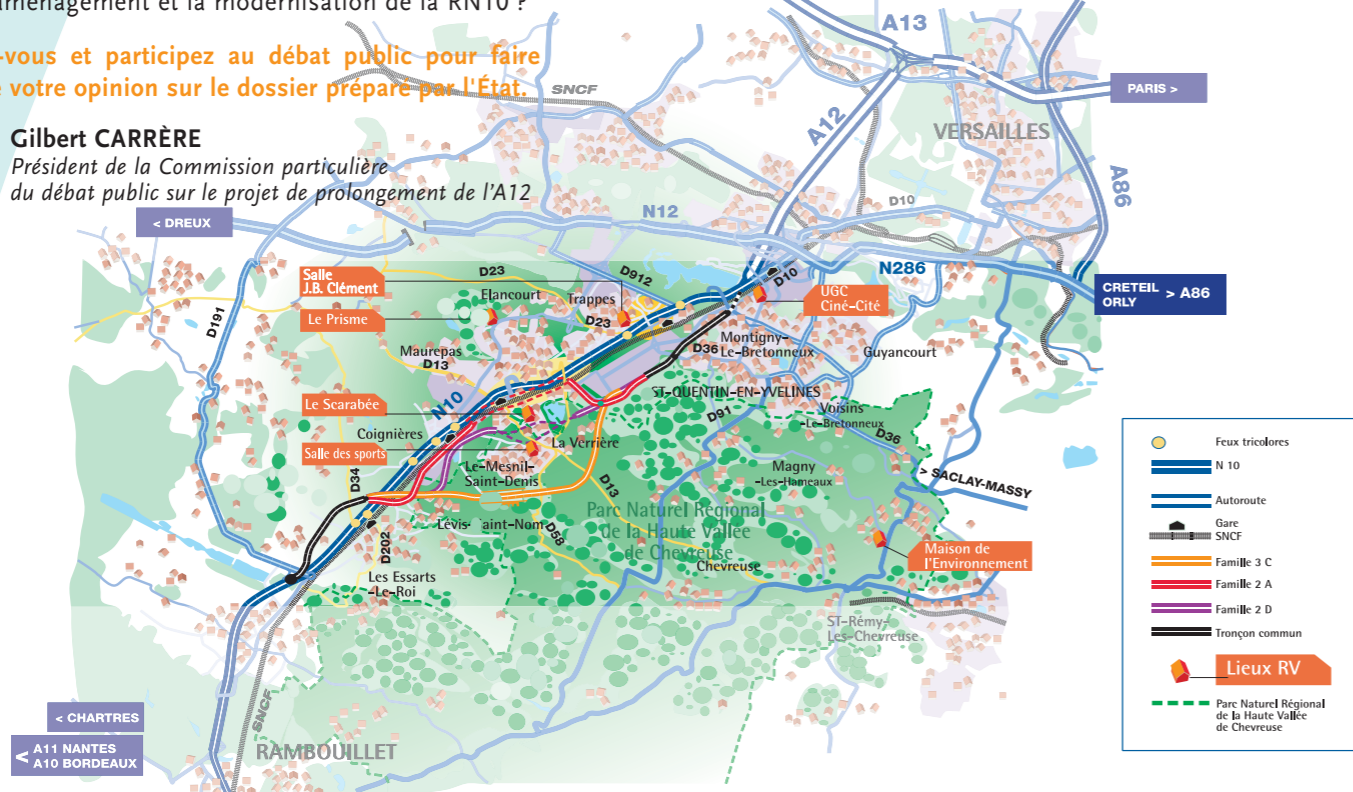
Trois thèmes seront particulièrement traités :

- 1 Le projet de prolongement de l'A12 est-il opportun ?
- 2 Si c'est le cas, comment intégrer les valeurs du développement durable, (économique, sociale et environnementale), dans la conduite du projet ?
- 3 Et enfin quelle solution est la plus adaptée aux territoires concernés : vaut-il mieux une autoroute réalisée en tracé neuf, un aménagement des voies existantes ou le réaménagement et la modernisation de la RN10 ?

Informez-vous et participez au débat public pour faire connaître votre opinion sur le dossier préparé par l'État.

Gilbert CARRÈRE

Président de la Commission particulière
du débat public sur le projet de prolongement de l'A12



Pourquoi un débat public sur ce projet ?

La Commission nationale du débat public (CNDP), saisie par le ministre des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, a décidé le 6 juillet 2005 d'organiser elle-même un débat public sur le projet de prolongement de l'autoroute A12. Elle a constitué pour l'animer une Commission particulière du débat public (CPDP) qui agit sous son contrôle.

Deux mois après la clôture du débat public, la CPDP rédigea un compte-rendu, reprenant l'ensemble des contributions de chacun, et la CNDP en dressera son bilan. Sur cette base, l'État fera connaître au public sa décision du principe et des conditions de la poursuite du projet, sous un délai de trois mois.

Où et quand va se dérouler le débat public sur l'A12 ?

Le débat public se déroule à partir **du 3 mars 2006**.

Retrouvons-nous :

Judi 23 mars > 20h00 - UGC - Montigny-le-Bretonneux
Réunion inaugurale : Le débat public sur le prolongement de l'A12 : Les enjeux du projet

Samedi 25 mars > 15h00 - UGC - Montigny-le-Bretonneux
Audition publique : Quels déplacements à l'horizon 2020 ?

Judi 30 mars > 20h00 - Maison de l'environnement - Magny-les-Hameaux
Réunion publique : Le prolongement de l'A12 et la qualité de l'environnement naturel et rural

Mardi 4 avril > 20h00 - Salle des sports - Le Mesnil-Saint-Denis
Réunion publique : Le prolongement de l'A12 et le cadre de vie urbain

Mardi 25 avril > 20h00 - Prisme - Elancourt
Réunion publique : L'A12 dans les déplacements franciliens

Mardi 2 mai > 20h00 - Salle des sports - Le Mesnil-Saint-Denis
Réunion publique : Réseau de transport et développement économique

Mardi 9 mai > 20h00 - Salle Jean-Baptiste Clément - Trappes
Réunion publique : Bilan d'étape du débat public

Mardi 16 mai > 20h00 - Prisme - Elancourt
Audition publique : Coûts et financements

Lundi 22 mai > 20h00 - Scarabée - La Verrière
Réunion publique : Prolongement de l'A12 : nouveau tracé ou aménagement des routes existantes ; étude comparative des différentes familles de tracé proposées

Judi 1^{er} juin > 20h00 - Scarabée - La Verrière
Réunion publique : La gestion des travaux : circulation et nuisances

Judi 8 juin > 20h00 - Salle des sports - Le Mesnil-Saint-Denis
Réunion publique : Thème à préciser en fonction des premières phases du débat

Vendredi 16 juin > 19h30 - UGC - Montigny-le-Bretonneux
Réunion de clôture : Le débat public sur le prolongement de l'A12 : synthèse

NOM, PRÉNOM

ADRESSE

TÉL.

COURRIEL

Souhaite recevoir :

- le dossier de présentation du projet de prolongement de l'autoroute l'A12
- la synthèse du dossier de présentation du projet
- le dossier de présentation du débat public
- le journal du débat
- les cahiers d'acteurs

QUESTIONS ET REMARQUES